



Archives judiciaires



Les archives judiciaires sont d'un très grand intérêt ; ces documents nous permettent de mieux connaître nos ancêtres car ceux-ci faisaient souvent appel à la justice.

Ces archives pouvaient concerner par exemple des **déclarations de grossesse**, **des demandes de dommages et intérêts**, **dettes**, **contestations d'une succession**, **des nominations de tuteurs ou de curateurs**, **des règlements de litiges** divers de la vie quotidienne.

Les Archives judiciaires sont disponibles aux [archives départementales](#):

En **série B** pour l'Ancien Régime

En **série L** pour la Révolution

En **série U** pour la période post révolutionnaire

Comment retrouver un procès

Vous trouverez dans la **série U (archives départementales)** des **tables des condamnés** qui fournissent les informations essentielles :

Nom et prénom

Date et lieu de naissance

Date et motif de la condamnation

Une fois que vous avez la date de la condamnation, vous n'avez plus qu'à chercher le procès. Ces documents sont normalement classés par ordre chronologique.